

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : DG-2017-095</b>
<b>Direction générale</b>
<b>Service</b>
<b>Objet : Autorisation de signature – Formulaire de soumission de projet au FARR</b>
<b>Date : 26 septembre 2017</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) est un nouveau programme du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Ministère). Il vise l'ensemble des régions du Québec, à l'exception des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal, pour lesquelles d'autres fonds sont prévus. Les sommes qui y sont consacrées serviront entièrement au financement de projets de développement, alignés sur les priorités déterminées par chacune des régions. Les projets porteront la marque distinctive du rayonnement régional. Par cette démarche, le Gouvernement du Québec place son action au service des régions.

Dans chaque région concernée, un comité directeur a été mis en place par la ou le ministre responsable de la région et les préfets des MRC (ou maires des organismes équivalents). Ce comité a œuvré à l'établissement des priorités régionales de développement de la région. Chaque priorité peut être assortie d'actions à privilégier.

La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) a présenté le 20 septembre dernier les priorités régionales 2017-2021 pour la région de la Chaudière-Appalaches (une copie du document est jointe à la présente) et a aussi lancé un appel à projets dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Ce fonds représente un financement de plus de 25 millions de dollars pour les cinq prochaines années et sont destinés aux projets régionaux pour la Chaudière-Appalaches. De l'appel à projets lancé le 20 septembre 2017, 2,5 millions de dollars seront notamment investis d'ici le 31 mars 2018. « Les projets pourront avoir des impacts sur l'ensemble de la Chaudière-Appalaches ou sur quelques territoires, dépendamment des besoins ».

Les organismes suivants sont admissibles au dépôt de projets :

- Organismes municipaux;
- Entreprises privées, à l'exception des entreprises du secteur financier;
- Entreprises d'économie sociale, à l'exception des entreprises du secteur financier;
- Tout autre organisme à but non lucratif ou coopérative;
- Communautés autochtones (conseils de bande); (note : à inscrire s'il y a des communautés autochtones dans la région)
- Organismes des réseaux du milieu de l'éducation;
- Personnes morales souhaitant démarrer une entreprise privée ou d'économie sociale.

L'appel de projets demande aux organismes de déposer avant le 10 novembre 2017 les projets qu'ils souhaitent être considérés. Cette date butoir du 10 novembre est nécessaire compte tenu du fait que l'argent 2017 doit être investi avant le 31 mars 2018.

Compte tenu de la période électorale et que les élections se dérouleront seulement quelques jours avant la date butoir, il serait requis d'autoriser un fonctionnaire municipal à déposer des projets au nom de la Ville qui respecteront les priorités régionales 2017-2021 et qui correspondront aux besoins de la Ville.

Déjà, la Direction du développement et la Direction générale travaillent à identifier des projets qui pourront être déposés.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

N/A

## ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

CV du 2 octobre 2017

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

Pour Lévis, le montant « territorial » accessible est de 2 521 033 \$ sur 5 ans, dont 243 971 \$ en 2017.

Le tableau joint en annexe fait état de la répartition des montants disponibles sur le territoire de Chaudière-Appalaches

**Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.**

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

#### Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE- \_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV- \_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

#### Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2017	2018	2019
		_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire \_\_\_\_\_ Date :     /     /

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
N/A		

**RECOMMANDATION (énoncé)**

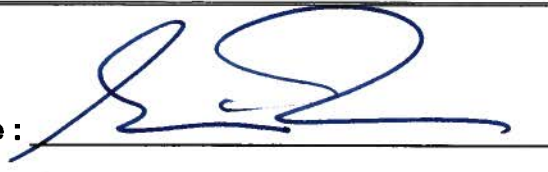
Il est recommandé au Comité exécutif de recommander au Conseil de la Ville de :

- Nommer Monsieur Simon Rousseau à titre de fonctionnaire autorisé à déposer au nom de la Ville des projets 2017 dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Priorités régionales de développement (2017-2021) Chaudière-Appalaches  
Annexe 2 : Projection des sommes pour Chaudière-Appalaches dans le cadre du FARR

<b>Préparé par :</b> Jean Dubé		<b>Titre d'emploi :</b> Directeur exécutif - grands projets
<b>Recommandé par :</b>		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
<b>Signature de la Direction :</b> _____		<b>Date :</b> /    /

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 26 / 9 / 2017



## Priorités régionales de développement (2017-2021) Chaudière-Appalaches

*Démarche intégrant :*

Questionnaires des MRC de la Chaudière-Appalaches  
Questionnaires des organismes et ministères de la Chaudière-Appalaches  
Plan d'action TREMCA (comités de travail et journées de réflexion)  
Forum CAR-MRC  
Journée de réflexion du 30 mai 2017

### ACTIONS TRANSVERSALES

#### Énoncé de priorité

*Faire de l'innovation, du travail concerté et cohérent un réflexe en Chaudière-Appalaches en mettant en place des mécanismes de collaboration interMRC pour le développement régional*

#### Contexte

D'une superficie de 15 073,53 km, la région de la Chaudière-Appalaches est constituée de 10 MRC, urbains, semi-urbains et ruraux regroupant 136 municipalités. Son histoire, sa diversité, son étendue et le nombre d'entités territoriales qui la composent complexifient les relations interMRC et la mise en place de solutions de développement intégrées répondant aux besoins de chacun.

Pour pallier ces réalités, les territoires ont besoin d'espace de travail commun pour coordonner différents dossiers ou projets touchant plusieurs d'entre eux, favoriser la concertation et le réseautage entre les élus, définir les enjeux et priorités de la région et représenter leurs intérêts.

#### Actions

- Encourager le travail concerté et cohérent entre les MRC de la Chaudière-Appalaches et ses voisins, partager des ressources et des expertises, avoir accès à l'information sur les pratiques innovantes.
- Créer des lieux propices au développement d'alliances profitables à tous les partenaires



## ENVIRONNEMENT, FORÊT, BIOALIMENTAIRE<sup>1</sup>

### Énoncé de priorité

**Encourager le développement du secteur bioalimentaire**

#### Contexte

Chaudière-Appalaches est la deuxième région en importance au Québec dans le secteur bioalimentaire et l'agriculture y occupe 27 % du territoire. Ce secteur d'activité est constitué à la fois d'entreprises industrielles et artisanales qui génèrent un revenu agricole totalisant 1,65 milliard de dollars. Le PIB agricole de la région (560 millions de dollars) représente 18 % de celui du Québec pour ce secteur.

La région regroupe 5408 entreprises agricoles, soit 19 % des fermes du Québec. Ce nombre est constitué pour 27 % de démarrage de nouvelles entreprises, pour 64 % de transferts familiaux et pour 9 % de transferts non familiaux. De plus, la transformation alimentaire créée à elle seule plus de 5400 emplois dans environ 140 entreprises.

Au niveau scolarisation, plus du tiers de la relève agricole possède un diplôme d'études professionnelles, 28 % un diplôme d'études collégiales et 10 % un diplôme universitaire, les autres n'ont pas de formation dans ce domaine.

#### Actions

- Encourager les projets de commercialisation, de nouveaux modèles d'entreprises, de diversification de la production agricole, de stratégie de mise en marché en circuits courts et de marchés publics
- Développer des outils facilitant l'accès aux terres agricoles (caractérisation des terres en friche, programmes d'accès aux terres, banques de terres, bâtiments agricoles disponibles)
- Assurer le développement et la relève des entreprises agricoles

<sup>1</sup> Le mot bioalimentaire réfère à l'agroalimentaire, aux pêcheries, à l'aquaculture, à la transformation alimentaire, à la restauration et à la commercialisation des produits de ces secteurs.



## ENVIRONNEMENT, FORÊT, BIOALIMENTAIRE

### Énoncé de priorité

**Maximiser les retombées de la forêt dans les communautés avec une perspective de développement durable**

#### Contexte

Les forêts couvrent environ 11 260 km<sup>2</sup> soit 65% du territoire de la Chaudière-Appalaches. On y retrouve des forêts mixtes et, en moins grand nombre, des forêts de conifères et de feuillus. Les milieux humides représentent 7,6 % de l'ensemble du territoire de la région. 5,4 % de ces milieux humides sont de type boisé et 2,2 % de type herbacé ou arbustif.

80 % des terrains forestiers productifs accessibles sont situés en forêts privées. Le potentiel de cette forêt privée est peu exploité, particulièrement la forêt de feuillus. Annuellement, environ 36 % du bois récolté en forêts privées de la région sert de bois de chauffage.

En Chaudière-Appalaches, on retrouve une plus forte concentration d'entreprises en bâtiments préfabriqués et en structures de bois. Elle est la principale région en transformation du bois de 2e et 3e transformation au Québec.

#### Actions

- Poursuivre le travail de développement des produits de 2e et 3e transformation des matières ligneuses et de ses résidus sur le territoire
- Appuyer des projets visant à diversifier l'économie de la ressource forestière via des projets multi ressources (parcs régionaux, diversification des activités et de l'économie en milieu forestier)



## ENVIRONNEMENT, FORÊT, BIOALIMENTAIRE

### Énoncé de priorité

**Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles**

#### Contexte

Pour bâtir une économie verte pour les générations futures, la région doit encourager les projets et initiatives visant à réduire le gaspillage des ressources naturelles, les protéger, les mettre en valeur et améliorer la gestion des matières résiduelles.

Ressource naturelle essentielle, l'eau que nous utilisons est répartie entre les usages résidentiels (38 %), agricoles (32 %) et industriel-commercial-institutionnel (30 %). En 2015, l'utilisation annuelle représentait 109 millions de m<sup>3</sup>, dont 42 % provenaient des eaux souterraines. Excluant la population de la ville de Lévis, 36% de la population de notre région s'alimente en eau à partir de puits privés et près de 53 % par réseau d'aqueduc.

#### Actions

- Soutenir les actions visant à améliorer la gestion des matières résiduelles en respect de la réalité des territoires
- Encourager le recyclage, le réemploi, la valorisation des matières de tout type, la réduction et le traitement des matières organiques
- Protéger l'eau souterraine et de surface
- Lutter contre les espèces envahissantes
- Favoriser les initiatives issues de la mise en commun des PDZA



## TRANSPORT

### Énoncé de priorité

**Favoriser le transport des biens et des personnes en Chaudière-Appalaches**

#### Contexte

La région de la Chaudière-Appalaches est en pleine expansion au plan sociodémographique. Elle se situe au 5<sup>e</sup> rang des régions du Québec les plus dynamiques tant au plan industriel qu'entrepreneurial. L'accès et la rétention de la main-d'œuvre ainsi que les coûts directs et indirects liés aux problèmes de congestion touchent l'ensemble des MRC et la ville de Lévis. Ces éléments constituent un frein au développement global de la région et limitent l'accès aux autres marchés. Ces conditions défavorisent aussi l'émergence d'industries ou d'entreprises qui viendraient répondre aux besoins de la région.

La croissance économique de la région est davantage marquée sur les territoires de Lévis et de la Beauce (Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et la Nouvelle-Beauce), une situation qui s'explique par une forte concentration démographique et la présence d'un plus grand nombre de grandes entreprises. L'économie des autres territoires de la Chaudière-Appalaches (Montmagny, L'Islet, Bellechasse, Etchemins, Lotbinière, Appalaches,) est davantage tournée vers la production de biens (secteurs primaire et manufacturier) qui sont principalement destinés à la vente dans les régions du Québec et livrés soit par transport routier ou ferroviaire.

Par ailleurs, le transport collectif est un problème réel pour les territoires éloignés des grands centres urbains ou à faible densité de population comme celui de L'Islet (8,7hab/km<sup>2</sup>) ou les Etchemins (9,3hab/km<sup>2</sup>) puisqu'il affecte directement l'attractivité et la rétention des familles dans les petits milieux de vie et désavantage les entreprises localisées dans les secteurs éloignés ou peu densément peuplés. De plus, l'absence de complémentarité entre les services de transports collectifs des différents territoires nuit à la qualité de vie et à la rétention des personnes qui n'ont aucun moyen de transport (jeunes, aînés, personnes malades, personne en situation de pauvreté). L'accès au transport collectif a une incidence sur l'ensemble de la qualité de vie, notamment pour les personnes en situation de vulnérabilité. L'accès au transport permet l'accès aux services (services médicaux, communautaires, commerces, emploi, etc.) et favorise les bonnes habitudes de vie puisque de nombreuses zones de déserts alimentaires se trouvent en Chaudière-Appalaches.

#### Actions

- Faciliter les transports de biens et de personnes en Chaudière-Appalaches, entre MRC et avec les régions avoisinantes, notamment le 3<sup>e</sup> lien et le prolongement de l'autoroute 73
- Améliorer l'offre de transport collectif en favorisant une plus grande interconnexion des territoires



## TOURISME ET CULTURE

### Énoncé de priorité

**Faire du tourisme un moteur économique de développement des communautés en Chaudière-Appalaches**

#### Contexte

La région de la Chaudière-Appalaches jouit d'une localisation géographique enviable. Cependant, l'accès aux infrastructures et à l'offre d'activités touristiques et culturelles est inégalement réparti sur l'ensemble du territoire. Les projets concertés interMRC viendraient diversifier ou consolider l'offre tant en terme de variété, de quantité, que de qualité.

La région de la Chaudière-Appalaches est particulièrement bien positionnée en matière d'offre en tourisme 4 saisons. Les pistes de motoneige et de quad, l'accès à la nature sont des atouts à mettre en valeur.

Par ailleurs, l'offre touristique culturelle régionale nécessite une meilleure structuration, une concertation plus avisée entre les acteurs afin de se démarquer pour attirer les touristes, leur offrir une expérience de qualité. Cela pourrait intéresser du même coup et susciter l'intérêt des habitants du territoire et faire d'eux des ambassadeurs de leur région.

#### Actions

- Encourager le développement touristique concerté, innovant et structurant entre MRC (agrotourisme, tourisme culturel, tourisme nature, patrimoine bâti, circuits touristiques inter MRC, etc.)
- Favoriser la mise en place et améliorer les infrastructures touristiques
- Consolider et améliorer la continuité des pistes VHR et cyclables entre les territoires
- Accroître l'accès au fleuve, aux rivières et aux plans d'eau



## TOURISME ET CULTURE

### Énoncé de priorité

**Mettre en valeur et donner accès à la culture**

#### Contexte

Le diagnostic culturel réalisé en 2014 par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches révélait que le ratio du nombre de travailleurs culturels et d'artistes par 100 000 habitants qui résident dans la région était supérieur à de nombreuses autres régions. La présence de ces artistes joue un rôle majeur de conservation et de diffusion des arts et de la culture. Par contre, la région compte un faible nombre d'organismes artistiques et d'entreprises culturelles.

L'accès à la culture est inégal selon les territoires. La desserte du secteur sud de la région accuse un déficit par rapport à la portion littorale et la proximité de villes-centres. La population située dans le secteur sud et plus particulièrement les jeunes, n'a pas un accès égal aux infrastructures et aux services culturels, notamment à un service de bibliothèques publiques et l'offre culturelle y est peu diversifiée.

On observe aussi une faible présence d'organisme phare en Chaudière-Appalaches permettant un accès à une pratique artistique selon des standards professionnels et favorisant son rayonnement.

#### Actions

- Soutenir l'accès et les initiatives en renforçant les arts et la culture en Chaudière-Appalaches afin d'en faire un événement attractif pour la population et le tourisme
- Favoriser les pratiques innovantes ou structurantes en arts et en culture (ex. pratiques numériques)
- Favoriser l'accès aux activités culturelles



## TOURISME ET CULTURE

### Énoncé de priorité

**Bâtir une identité Chaudière-Appalaches forte et développer le sentiment d'appartenance à la région**

#### Contexte

Le sentiment d'appartenance est généralement pluridimensionnel puisqu'il repose sur une série d'éléments (biophysiques, anthropiques, socioculturels, paysagers, historiques et économiques). Ce sentiment peut donc être construit et évoluer avec le temps pour constituer un repère qui facilite les relations entre les personnes, le développement des communautés et l'intégration des nouveaux arrivants.

En Chaudière-Appalaches, le sentiment d'appartenance est souvent lié à des « secteurs » : la Beauce, la Côte-du-Sud, etc. Cette diversité est une richesse qui doit être utilisée pour développer la personnalité de la Chaudière-Appalaches, une région à laquelle les résidents et les nouveaux arrivants peuvent être fiers d'appartenir.

Une des voies pour enrichir la fierté régionale a été dévoilée dans l'étude sur *Les paysages de la Chaudière-Appalaches : vers la connaissance et la mise en valeur* menée par Ruralys. Cette étude a démontré que la mise en valeur concertée des paysages et du patrimoine bâti constituait un riche potentiel de développement pour les communautés locales. Cette étude ainsi que les réflexions entreprises dans ce dossier et les constats en culture permettraient d'asseoir une stratégie d'appartenance concertée, de mettre en œuvre des projets structurants qui profiteraient à la fois à la population et aux touristes.

#### Actions

- Consolider et promouvoir l'identité culturelle et patrimoniale de la région
- Mettre en place des projets inter MRC de mise en valeur des beaux paysages



## ÉCONOMIE, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

### Énoncé de priorité

**Soutenir les entreprises dans leur accès à une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant pour combler les besoins du marché du travail**

#### Contexte

En 2015, 50,7 % des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières dont fait partie Chaudière-Appalaches. De 2005 à 2015, ces régions ont enregistré un taux de croissance de +1,1 % par année. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, le nombre d'emplois augmente un peu plus rapidement que le nombre de personnes actives sur le marché du travail alors que le taux de chômage de la région est le plus bas du Québec.

Dans un tel contexte, les entreprises, les institutions d'enseignement et les organismes d'employabilité doivent établir une stratégie concertée pour faciliter l'adéquation entre la formation, les compétences et les besoins de main-d'œuvre pour répondre aux défis de la compétitivité. L'innovation, la modernisation des installations et la productivité doivent être au cœur des stratégies de développement des entreprises.

Le transfert, la relève d'entreprises et le développement de la culture entrepreneuriale sont des enjeux régionaux incontournables pour assurer le développement économique à long terme de la région.

#### Actions

- Favoriser les liens entre les écoles et les entreprises afin de faire découvrir aux élèves les emplois existants sur le territoire (prévenir l'exode)
- Favoriser l'accès à des programmes à tous les niveaux en soutenant les approches novatrices et en lien avec l'économie de demain (persévérance scolaire, innovation et formation en entreprise, développement de la culture entrepreneuriale, échanges internationaux, etc.)





## ÉCONOMIE MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

### Énoncé de priorité

**Placer l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur du développement économique de la région**

#### Contexte

Travail et consommation à distance, socio financement sur le web, robotique, automatisation et l'apprentissage automatique (intelligence artificielle) se sont inscrits peu à peu dans des secteurs tels que les services aux personnes, l'habitation, le loisir et le tourisme, l'agroalimentaire, les arts, la culture, les communications, les services financiers et la santé, l'éducation et le secteur manufacturier.

Certains secteurs de l'économie devront opérer une transformation profonde pour demeurer performants et compétitifs alors que d'autres auront besoin de sources de financement non traditionnelles pour concrétiser des projets collectifs. C'est dans cet esprit que la région souhaite favoriser les projets d'acquisitions de connaissance, d'expérimentation et de financement non traditionnel pour faire face aux défis de demain.

La région de la Chaudière-Appalaches est le berceau du premier groupe financier coopératif en Amérique, le groupe Desjardins. Aujourd'hui, en Chaudière-Appalaches, plus de 473 entreprises d'économie sociale génèrent près de 11 000 emplois et des revenus annuels de plus de 800 millions de dollars. L'économie sociale apporte des pistes de solutions innovantes, notamment dans le maintien de services de proximité et la reprise d'entreprises. Ces solutions ne se basent pas sur l'aspect de la rentabilité de l'entreprise (bien qu'elles doivent être ou devenir économiquement autonomes) mais sur la volonté des communautés de maintenir ou d'offrir des services localement.

#### Actions

- Appuyer le développement de centres de recherche, pôles de croissance, incubateurs et vigie des nouvelles technologies
- Favoriser le développement de projets innovants ainsi que la promotion et l'accès au financement non traditionnel (commerce en ligne, laboratoires de création, innovation ouverte, socio-financement, micro-crédit)
- Encourager la mise en place et le développement de projets en entrepreneuriat collectif visant la vitalité des territoires
- Appuyer le transfert et la relève en entreprise



## ÉCONOMIE MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

### Énoncé de priorité

**Accentuer les initiatives d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes**

#### Contexte

Plusieurs MRC n'ont pas de stratégie ou de politique de recrutement, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants malgré des perspectives de diminution démographique importante. Le besoin de main-d'œuvre pour combler les départs à la retraite, répondre à l'expansion et la création d'entreprises, à l'ouverture de nouveaux marchés ou pour dynamiser les petites communautés n'est pas un enjeu propre à la région de Chaudière-Appalaches. Toutefois, la capacité de la région à attirer des personnes immigrantes sur son territoire affiche un retard par rapport aux grandes agglomérations urbaines ou aux autres régions qui ont une plus longue tradition d'accueil. Cependant, l'ouverture sur le monde de nos populations doit être au cœur des stratégies de rétention et d'accueil des immigrants.

Les populations immigrantes représentent à peine plus de 2% de la population totale de la région et elles choisissent en grande majorité de s'installer à Lévis et quelques centres urbains où les services de proximité sont plus nombreux. Dans une étude publiée en mai 2014, 2 310 immigrants étaient présents dans la région en date de janvier 2014, soit 0,6 % des immigrants du Québec. Pour cette même année de référence, Chaudière-Appalaches se situait au 7<sup>e</sup> rang des régions pour le nombre d'étudiants étrangers. Ces jeunes qui ne sont pas des citoyens canadiens ou des résidents permanents constituent un potentiel intéressant dans la mesure où ils sont prêts à faire les démarches pour obtenir leur statut de résident permanent et pour la diversité (acquis, culture, etc.) qu'ils apportent.

#### Actions

- Mobiliser et sensibiliser les citoyens, les institutions scolaires et les entreprises à l'importance de l'immigration comme apport au développement des communautés (ouverture sur le monde)
- Accentuer les initiatives de recrutement, d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants (migrants et immigrants) axées sur les besoins de la région (communautés et entreprises)



## QUALITÉ DE VIE, SERVICES DE PROXIMITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

### Énoncé de priorité

#### *Favoriser des milieux de vie attractifs et dynamiques où les citoyens peuvent s'épanouir*

#### Contexte

Source d'innovation et de créativité, le capital humain constitue une véritable richesse pour les municipalités. Or, les perspectives démographiques de certaines municipalités sont à moyen terme très inquiétantes.

Le maintien de certains services de proximité prioritaires (éducation primaire, services sociosanitaires, services publics) est devenu un enjeu majeur pour maintenir ou améliorer le bilan démographique. L'amélioration ou la création d'environnements favorables à la santé et à l'épanouissement des personnes constituent également d'autres moyens pour rendre les milieux de vie plus attractifs et faciliter la rétention de la population.

En Chaudière-Appalaches :

- le revenu d'emploi médian des femmes est de 24 190 \$ soit 69% de celui des hommes qui est de 33 583 \$.
- les femmes sont peu présentes dans l'espace politique.
- près d'une famille sur 5 est monoparentale, représentant près de 9 000 familles dans la région, allant jusqu'à une sur 4 dans certains territoires
- le quart des enfants qui s'apprennent à intégrer l'école ne sont pas prêts et sont donc plus à risque de ne pas compléter leur scolarité.

La sécurité des milieux de vie est aussi essentielle pour maintenir la qualité de vie dans les milieux.

#### Actions

- Accroître et diversifier les environnements favorables aux saines habitudes de vie et aux activités de culture et de loisir par un meilleur accès aux activités et aux infrastructures sportives, culturelles et de plein air
- Soutenir la rétention des résidents par le maintien, l'amélioration et le développement d'une offre de services de proximité apte à assurer la pérennité des communautés (résidence aînés, desserte médicale, offre alimentaire, etc.)
- Rendre accessible, sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches, Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire
- Favoriser les projets permettant le maintien des jeunes en région (ex. : écoles de villages, formation professionnelles et collégiales, activités et programme spéciaux, etc.)
- Encourager les citoyens à s'impliquer, à participer au dynamisme de leur communauté (participation citoyenne)
- Développer des milieux favorisant l'égalité des genres et l'implication des femmes
- Soutenir les jeunes dans leur développement, notamment l'intégration des 0-5 ans à l'école et la persévérance scolaire



Priorités régionales de développement (2017-2021)

Chaudière-Appalaches

Page 13

## QUALITÉ DE VIE, SERVICES DE PROXIMITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

### Énoncé de priorité

#### *Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*

#### Contexte

Les problématiques d'insécurité alimentaire et de pauvreté sont variables d'un territoire à l'autre, et ce, malgré une bonne performance économique et un taux de chômage faible. Les travailleurs bas salariés constituent les nouveaux visages de la pauvreté et fréquentent de plus en plus les centres de distribution alimentaire et autres services d'aide communautaires. En 2009-2010, 3,2 % de la population de Chaudière-Appalaches vivait en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Loin d'être résorbée, l'insécurité alimentaire continue de progresser et touche autant les personnes seules que les familles monoparentales ou celles dont les deux parents travaillent.

Pour agir de manière durable et mieux vivre ensemble, les interventions, projets et initiatives devront s'attaquer aux déterminants de la santé dans leur ensemble et être adaptés aux particularités des communautés vivant en situation de vulnérabilité.

Entre 2010 et 2014, le nombre d'adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours a reculé dans la région, tant pour l'aide sociale (- 11,4 %) que pour la solidarité sociale (- 7,1 %). Notons que tous les territoires de la région affichent une baisse plus ou moins marquée du nombre de prestataires. Les prestataires de l'aide sociale sont ceux qui sont considérés sans contraintes à l'emploi ou ayant des contraintes temporaires (principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de 5 ans ou handicapés). En 2014, on comptait en moyenne 5 285 adultes prestataires de l'aide sociale, dont 2 836 hommes (53,7 %) et 2 449 femmes (46,3 %). Près de 40 % étaient âgés de 50 ans et plus et la majorité d'entre eux avaient une scolarité inférieure à un secondaire cinq. Plus de la moitié (61,2 %) des adultes prestataires de l'aide sociale avait une durée consécutive de présence à l'aide de plus de 2 ans. Les prestataires sont souvent des personnes très éloignées du marché du travail qui nécessitent un encadrement spécialisé pour être « en action » (programme d'insertion, retour aux études, etc.). Pour leur permettre une meilleure intégration et empêcher l'isolement, il est important de lutter contre les préjugés liés aux personnes en situation de vulnérabilité.

#### Actions

- Soutenir les initiatives touchant les déterminants sociaux de la santé, notamment le logement, la sécurité alimentaire et la lutte à la pauvreté
- Soutenir les projets structurants en sécurité alimentaire arrimés à des services de prévention et d'éducation populaire



Priorités régionales de développement (2017-2021)

Chaudière-Appalaches

Page 14

Ne pas faire circuler

FARR: sommes pour Chaudière-Appalaches							TOTAL
		30 000 000 \$	45 000 000 \$	60 000 000 \$	75 000 000 \$	100 000 000 \$	
<i>Taux Chaudière-Appalaches</i>		<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	
8,31%		2 492 811 \$	3 739 216 \$	4 985 622 \$	6 232 027 \$	8 309 370 \$	25 759 046 \$
		30%	30%	30%	30%	30%	
Régional		747 843 \$	1 121 765 \$	1 495 687 \$	1 869 608 \$	2 492 811 \$	7 727 714 \$
		70%	70%	70%	70%	70%	
Territorial	%	1 744 968 \$	2 617 451 \$	3 489 935 \$	4 362 419 \$	5 816 559 \$	18 031 332 \$
Beauce-Sartigan	9,03%	157 588 \$	236 382 \$	315 176 \$	393 970 \$	525 293 \$	1 628 410 \$
Bellechasse	7,97%	138 992 \$	208 488 \$	277 984 \$	347 480 \$	463 306 \$	1 436 250 \$
Nouvelle-Beauce	6,99%	121 958 \$	182 936 \$	243 915 \$	304 894 \$	406 525 \$	1 260 228 \$
Appalaches	11,93%	208 258 \$	312 388 \$	416 517 \$	520 646 \$	694 195 \$	2 152 003 \$
Etchemins	12,79%	223 160 \$	334 741 \$	446 321 \$	557 901 \$	743 868 \$	2 305 991 \$
Lévis	13,98%	243 971 \$	365 956 \$	487 942 \$	609 927 \$	813 236 \$	2 521 033 \$
L'Islet	10,34%	180 463 \$	270 694 \$	360 926 \$	451 157 \$	601 543 \$	1 864 782 \$
Lotbinière	7,64%	133 347 \$	200 020 \$	266 694 \$	333 367 \$	444 490 \$	1 377 918 \$
Montmagny	10,62%	185 368 \$	278 052 \$	370 736 \$	463 420 \$	617 893 \$	1 915 468 \$
Robert-Cliche	8,39%	146 429 \$	219 643 \$	292 858 \$	366 072 \$	488 097 \$	1 513 099 \$